

"Quel est le plus méprisable dans votre opinion, monsieur le rédacteur? Est ce le gouvernement qui achète un Guévrement que monsieur Turcotte voulait acheter, ou celui qui s'est vanté d'avoir prêté les mains à ce honteux tripotage?"

UN ELECTEUR.

Monsieur le rédacteur,

Appelé à Toronto pour rendre témoignage dans l'affaire Baby-Gauvreau, je fis ce qui dépendait de moi pour rendre mes avancées aussi précises et aussi justes que possibles. Cependant, monsieur Gauvreau ayant à cœur de faire tomber mon témoignage, fit usage des moyens les moins délicats pour essayer de me confondre, tel que de se servir d'une lettre très privée, pour prouver des choses qu'elle ne prouvait pas du tout et qui ent plutôt appuyé ce que je disais, si la majorité du comité des comptes publics, qui voulait bon gré mal gré jeter un voile sur les méfaits de l'architecte-certificateur, n'eut pas refusé à monsieur Dubord de m'entendre de nouveau, afin de donner des explications au sujet de cette lettre et autres particularités.

Comme je vois que des journaux de cette cité reproduisent les témoignages donnés devant le comité et font mention de la lettre en question; que monsieur Gauvreau se targue de m'avoir confondue et que tout cela pourrait jeter du doute sur la manière dont j'ai tenu mes comptes lors de la construction du phare de Belle-Isle, je vous demanderai, monsieur le rédacteur, de vouloir bien me donner une place dans votre journal, pour expliquer ce que prouve cette lettre et pourquoi le nom de Welch a été omis dans mes comptes. En faisant cette narration, si je blesse la susceptibilité de monsieur Baby, il ne pourra pas s'en prendre à moi, mais bien à son valet, monsieur Gauvreau. Voici donc les faits:

En septembre, 1855, monsieur Baby, partant pour l'Angleterre, voulut jeter en passant quelques petites provisions sur Belle-Isle, mais il fut forcé d'attendre deux ou trois jours dans la Baie-des-Chatons que le vent fut favorable pour accoster Belle-Isle. A la Baie-des-Chatons il m'engagea, deux hommes qu'il amena avec lui à Belle-Isle. M'étant rendu à bord du 'Doris'. Monsieur Baby me montra les deux hommes qu'il avait engagés, l'un était un homme capable de rendre service, mais l'autre était un veillard impotent, ne marchant qu'à l'aide d'un bâton. Que voulez-vous que je fasse de cette homme, dis-je à monsieur Baby? Prenez le toujours, me dit-il, il n'est pas pour longtemps ici, dans trois semaines le 'Doris' viendra chercher les hommes qui n'hiverneront pas sur Belle-Isle et en même temps il le ramènera chez lui. Forcé me fut donc de ne plus persister. En attendant le retour du 'Doris' le veillard, du nom de Welch, me deman-

da de lui préparer des provisions pour son hivernement, disant qu'il était engagé à monsieur Baby pour l'année, à raison de 12 piastres par mois durant la saison d'hiver et 20 piastres par mois durant la saison d'été, et la nourriture; et que l'été suivant il servirait de pilote aux goélettes qui charroieraient le sable à Belle-Isle. Je ne voulus rien lui donner, lui disant qu'il n'avait rien gagné et qu'en outre je n'avais pas d'ordre pour cela. Ce fut le capitaine Davidson qui donna des provisions qu'il prit à bord de son bâtiment. Vers la fin de juin de l'année suivante, le 'Doris' et deux goélettes arrivèrent presque en même temps à Belle-Isle, il y avait à bord monsieur Gauvreau et le veillard Welch. Monsieur Gauvreau me dit qu'il avait amené cet homme-là parce qu'il était engagé à monsieur Baby, qu'il savait bien qu'il serait une nuisance, que monsieur Baby gaspillait son argent comme cela, mais c'est peut-être, me dit-il en riant, pour le récompenser de quelques petits services qu'il aura reçus de Welch, (le père Baby pendant qu'il s'ennuyait l'automne dernier à la Baie-des-Châteaux, s'était permis quelques petites friandises) et qu'ainsi par reconnaissance il aurait engagé ce 'bon-homme' Welch."

Ayant engagé une goélette pour charroyer le sable, le père Welch s'installa dans la goélette comme pilote, au grand mécontentement du capitaine, qui n'avait nullement besoin de ce prétendu pilote. Ayant encore refusé des provisions au père Welch, il me demanda de lui écrire au moins une lettre à monsieur Gauvreau pour qu'il lui envoyât, à compte sur ses gages, un poêle double et six feuilles de tuyau c'est ce que je fis pour l'obliger. Voilà, monsieur le rédacteur, l'histoire de cette lettre et de ce Welch.

Vraiment, il me semble que monsieur Gauvreau aurait dû avoir plus de délicatesse pour son maître, monsieur Baby, en ne me forçant pas à dévoiler ce qui devait rester dans l'oubli. Pour moi, j'ai cru ne pas devoir faire payer à la province, les frais et dépenses qu'entraînent les aimables péchés mignons de monsieur Baby. Pour le valet de monsieur Baby, il a pu le faire, lui, pendant la construction des quais en bas de Québec, où probablement il a tenu plusieurs fois la chandelle.

Si vous avez encore, monsieur le rédacteur, la bonté de me faire dans quelque temps une petite place dans vos colonnes, je vous promets d'avance que je ne parlerai point de péchés mignons, mais bien de gros péchés mortels commis en plein soleil et certifiés corrects par monsieur Pierre Gauvreau.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MICHEL PATRY,

Surintendant des travaux faits à Belle-Isle.  
15 juin 1859.

## AUX EDITEURS

FONDERIE ET MAGASIN

DE

## CARACTERES

DE

**CORTELYOU**

A NEW-YORK

(Etabli en 1823)

No 29 RUE SPRUCE

Le soussigné sera heureux de fournir aux acheteurs de matériaux pour impression des caractères UNIS et ORNES des VIGNETTES, etc., faits d'une combinaison de métaux durs si vantée par les fondeurs. Aussi des caractères Allemands, Grecs, Hébreux et un assortiment de caractères AGATHES pour la MUSIQUE, (la Revue Musicale et 'l'Ami' sont imprimés avec cette espèce de caractères); aussi des PRESSES et tout ce dont on a besoin pour imprimer au plus bas prix, argent comptant ou avec papier approuvé.

Le vieux caractères sont échangés pour les neufs à 10 cents par livre.

Presses de seconde main, matériaux, et une fonderie complète pour stéréotyper, avec deux machines à couper le papier, à vendre à bon marché.

Les éditeurs de journaux qui publieront cet avis (avec la note) 3 fois avant le 1er septembre 1859, et qui m'envoieront un des numéros de leurs journaux, seront payés en caractères, s'il achètent pour une somme trois fois plus grande que le montant de leur compte.

P. C. CORTELYOU.

15 juin 1859.

A VENDRE.

**120,000** BARDEAUX de première qualité, à un prix très réduit. S'adresser au soussigné, coin des rues Saint Dominique et Sainte Marguerite.

JOS. ALFRED MAILHOT,

Québec, 11 juin 1859. Agent.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET REDACTEUR.